

REF. PRO00103320/2017/117

Le 27 Avril 2017

Objet : Amendement de l'accord Projet conjoint PNUD – FAES

Monsieur le Directeur général,

Je me réfère au Projet « *Relèvement Immédiat Matthew « Solèy Leve » numéroté 99905* » dans le cadre duquel a été signé entre le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) un accord de partenariat en date du 16 décembre 2016 concernant la mise en œuvre des activités de Cash for Work dans les départements du Sud et de la Grand'Anse pour la création de 28,266 emplois de courte durée sur une période de 10 jours ouvrables dont au moins 40% devraient être occupés par des femmes.

Suite à l'évaluation des différents besoins et aux discussions qui ont eu lieu entre les représentants de nos deux institutions, les changements suivants sont apportés au niveau de la portée géographique, la durée et la date de clôture des activités du projet :

- Les communes d'intervention retenues pour le département du Sud sont Les Chardonnières, Tiburon, Les Anglais, Port-à-Piment, Les Côteaux et Roche-à-Bateaux ainsi que Jérémie, Chambellan, Moron, Corail, Roseaux et les Irois pour le département de la Grand'Anse ;
- La durée de mise en œuvre des activités est de 4 mois et la date de clôture est prorogée au 31 mai 2017.

Tous les autres termes et conditions de la lettre d'Accord, à l'exception des modifications apportées par la présente, demeurent inchangés et en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de ma haute considération.

La Directrice principale



Yvonne Helle

Lu et Approuvé :
Charles Ernest Chatelier
Directeur général
FAES - Haïti